APERÇU DU FONDS

Portefeuille Diapason Croissance équilibré

parts de catégorie A

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements

28 mars 2024 | **Desjardins Société de placement inc.**

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille Diapason Croissance équilibré que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Desjardins Société de placement inc. au 514 286-3499 ou 1 866 666-1280 ou visitez fondsdesjardins.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	DJT02104	Gestionnaire du Fonds :	Desjardins Société de placement inc.
Date de création de la catégorie :	28 mars 2013	Gestionnaire de portefeuille :	Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
Valeur totale du Fonds au 31 janvier 2024 :	4 218 560 370 $	Distributions :	Revenu : semestrielles (le dernier vendredi du mois, sauf exception)/Gain en capital : annuelles (en décembre)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,23 %	Placement minimal :	500 $ (initial), 25 $ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il ?

Les actifs du Fonds se composent principalement de parts d'organismes de placement collectif qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde. Le portefeuille du Fonds est réparti dans diverses catégories d'actifs dans une proportion variant entre 30 % et 50 % de titres à revenu fixe et une proportion variant de 50 % à 70 % de titres de participation.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 janvier 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 janvier 2024)

1.	Fonds Desjardins Obligations canadiennes, catégorie I	18,0 %
2.	Fonds Desjardins Actions américaines croissance, catégorie I	12,7 %
3.	Fonds Desjardins Actions américaines valeur, catégorie I	12,0 %
4.	Fonds Desjardins Actions canadiennes, catégorie I	11,0 %
5.	Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation, catégorie I	6,3 %
6.	Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel, catégorie I	5,5 %
7.	Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés, catégorie I	5,2 %
8.	Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance, catégorie I	4,4 %
9.	Fonds Desjardins Obligations opportunités, catégorie I	3,7 %
10.	Fonds Desjardins Actions outre-mer, catégorie I	3,6 %
	Pourcentage total des 10 principaux placements :	82,4 %
	Nombre total de placements :	19

Répartition des placements (31 janvier 2024)

Répartition de la valeur liquidative

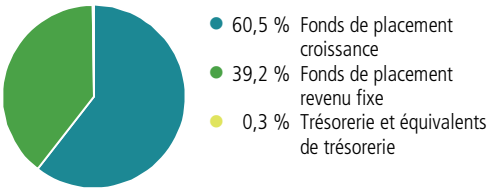

Répartition géographique

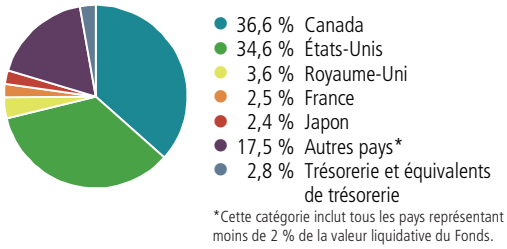

*Cette catégorie inclut tous les pays représentant moins de 2 % de la valeur liquidative du Fonds.

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé.

Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Portefeuille Diapason Croissance équilibré

parts de catégorie A

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements

Niveau de risque

Desjardins Société de placement inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique relative aux risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous présente le rendement annuel des parts de catégorie A du Fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du Fonds pour chacune des 10 dernières années. Sur une base annuelle, la valeur du Fonds a diminué pendant 2 années pour la période illustrée. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

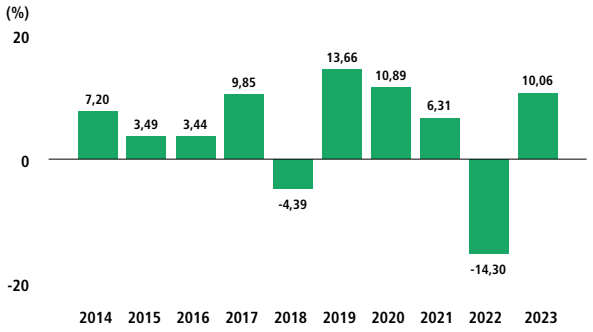

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du Fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,42 %	30 juin 2020	votre placement aurait augmenté à 1 124 $
Pire rendement	-11,36 %	30 juin 2022	votre placement aurait chuté à 886 $

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 $ dans des parts de catégorie A du Fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 510 $, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,21 %.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes ;
- souhaitent mettre l'accent sur une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, un revenu.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie A du Fonds ne sont assujetties à aucuns frais d'acquisition. Vous ne payez donc pas de frais d'acquisition initiaux et de frais d'acquisition reportés.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.
Au 30 septembre 2023, les frais du Fonds s'élevaient à 2,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,80 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation du Fonds qui ne sont pas couverts par les frais d'administration fixes.	2,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,05 %
Frais du Fonds	**2,28 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Desjardins Société de placement inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Son taux correspond à un maximum de 0,90 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 9,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, échangerez ou vendrez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez ou vendez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de substitution	Aucuns
Frais de reclassification	Aucuns
Frais supplémentaires	Veuillez noter que la société de votre représentant peut exiger des frais supplémentaires. Ces frais peuvent être négociés avec votre représentant.

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds ; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Vous pouvez obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds :

- en communiquant avec votre représentant ; ou
- en composant le 514 286-3499 ou, sans frais, le 1 866 666-1280 ; ou
- sur fondsdesjardins.com, par courriel à info.fondsdesjardins@desjardins.com ; ou
- avec Desjardins Société de placement inc.

Service à la clientèle des Fonds Desjardins
2, complexe Desjardins, Case postale 9000, succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1H5

Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Desjardins[MD], les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos ainsi que la marque SociéTerre[MD], sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements